



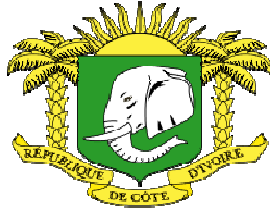
RESILIENCE ET GOUVERNANCE PRIVEE, PUBLIQUE ET SECTORIELLE

Prof. David Musa SORO

Directeur du Bureau ivoirien pour la promotion de l'Intégration Africaine

**Ministère de l'Intégration
Africaine et des Ivoiriens de
l'Intérieur**

.....
**Direction Générale de
l'Intégration Africaine**



Unité Mixte Résilience

.....

Décembre 2014

PLAN DE LA PRESENTATION

INTRODUCTION

I. APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES REGIONAUX

II. FORCES ET FAIBLESSES DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

CONCLUSION

INTRODUCTION

- la sous région ouest africaine fait constamment face à une récurrence et une persistance de conflits sociopolitiques qui ont pour corollaire des crises humanitaire, sécuritaire, sanitaire, économique, alimentaire, nutritionnelle, ainsi que la déstabilisation du système éducatif et l'extrême pauvreté, etc.
- Aux effets de ces crises s'ajoutent les effets pervers des chocs climatiques et autres catastrophes, sécheresses répétées, inondations, péril acridien.
- Face à ces situations engendrées par des causes multiples et qui rendent vulnérables les populations, on s'interroge légitimement sur leurs capacités à faire face aux dysfonctionnements et aux pertes causés par ces chocs.

INTRODUCTION

- En réponse, les institutions sous régionales, la CEDEAO et l'UEMOA ont initiés et adoptés des politiques et programmes visant à réduire la pauvreté des ménages, à améliorer les conditions de vie et accélérer le développement économique.
- Ces institutions ont convenu d'une définition commune de la résilience à savoir:
 - « la capacité des ménages, familles, communautés et des systèmes vulnérables à faire face à l'incertitude et au risque de choc, à résister au choc, à répondre efficacement, à récupérer et à s'adapter de manière durable ».

I.

**APERÇU DES
POLITIQUES ET
PROGRAMMES
COMMUNAUTAIRES**

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

❑ Politique agricole des États de la Communauté Économique des États de l' Afrique de l' Ouest (CEDEAO)

▪ Objectif général

contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres ainsi qu' à la réduction des inégalités entre les territoires, zones et pays.

▪ Objectifs spécifiques

- Améliorer la sécurité alimentaire des populations ;
- Réduire la dépendance alimentaire dans une perspective de souveraineté alimentaire ;
- Intégrer les producteurs aux marchés ;

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

Suite objectifs spécifiques

- Créer des emplois garantissant des revenus à même d'améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que les services en milieu rural ;
- Intensifier durablement les systèmes de production;
- Réduire la vulnérabilité des économies ouest-africaines en limitant les facteurs d'instabilité et d'insécurité régionale ;
- Adopter des mécanismes de financement appropriés.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

■ Objectif général

La politique cadre de référence des secteurs de production végétale, animale, halieutique et sylvicole est le programme national d'investissement agricole. Le PNIA a pour ambition de réaliser au moins 9% de croissance agricole à l'horizon 2020.

■ Objectifs spécifiques

- Améliorer la productivité et la compétitivité des productions agricoles;
- Développer les filières;
- Améliorer la gouvernance du secteur agricole;

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

■ *Objectifs spécifiques suite*

- Renforcer les capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture;
- Gérer durablement les ressources halieutiques;
- Réhabiliter la forêt et relancer la filière bois.

■ **Intérêt du programme**

La question de la résilience des ménages vulnérables est adressée dans certains volets du programme.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du fleuve Niger

▪ Objectif général

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du Niger par la gestion durable des ressources naturelles.

▪ Objectifs spécifiques

- Améliorer la production du secteur agricole par une meilleure valorisation des ressources en eau ;
- Réduire le processus de dégradation et d'ensablement du fleuve Niger ;

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

- *Objectifs spécifiques suite*

- Améliorer la résilience des systèmes de productions et des groupes vulnérables du fleuve Niger en intégrant la résilience aux changements climatiques aux pratiques agricoles (agriculture de conservation) favorisant ainsi une meilleure gestion des ressources naturelles et la gestion intégrée des écosystèmes, la protection de la biodiversité et la restauration de la fertilité des sols.

- **Cibles:** neuf pays de l'autorité du bassin du fleuve Niger dont la Côte d'Ivoire.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Programme Régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT)

▪ Objectif général

Contribuer à la gestion durable des terres (GDT) et au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques (CC) dans les Etats membres de l'espace CEDEAO et du CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) pour l'atteinte des OMD.

▪ Cibles

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigéria, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, le Bassin du lac Tchad (frontalier avec le Niger, Région du lac frontalière avec le Niger) et le Bassin de la Volta (Bassin de la volta, sous bassin du Burkina Faso, Ghana, Togo).

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

L'implémentation du programme s'est faite, en Côte d'Ivoire, dans la Commune de Korhogo, précisément dans les localités de Zonguitakaha-Sénoufo et de Kafigué. Elle porte sur la composante 1 intitulée : « **projet d'investissement pour la récupération des terres dégradées en vue d'améliorer la production agro-sylvo-pastorale** ».

■ Axes d'intervention en Côte d'Ivoire

- Projet d'Agroforesterie ;
- Projet de développement de maraîchage en contre saison à l'aide d'un forage et un système de pompage par énergie solaire ;

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Programme Régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT)

▪ Axes d'intervention en Côte d'Ivoire

-Projet de renforcement des capacités des acteurs en techniques de restauration des sols dégradés ;

-Plan de communication et de capitalisation des expériences acquises.

▪ Intérêt du programme

Améliorer la résilience des populations aux effets pervers du changement climatique par la récupération des terres dégradées.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Alliance Globale pour l'Initiative Résilience AGIR – Sahel et Afrique de l'Ouest

■ Objectif général

Réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sahéliennes et ouest-africaines. D'ici 20 ans, l'Alliance vise l'objectif « Faim zéro », à savoir l'éradication de la faim et de la malnutrition.

À court terme, l'Alliance vise à renforcer la résilience face aux chocs des ménages et communautés vulnérables du Sahel et d'Afrique de l'Ouest.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

■ Objectifs spécifiques

- Améliorer la protection sociale des communautés et ménages les plus vulnérables pour une Sécurisation de leurs moyens d'existence ;
- Renforcer la nutrition des ménages vulnérables ;
- Améliorer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès aux aliments ;
- Renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Alliance Globale pour l'Initiative Résilience AGIR – Sahel et Afrique de l'Ouest

■ Population cible

AGIR s'adresse aux 17 pays de la région, membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.

En particulier les agriculteurs vulnérables, les agropasteurs, pasteurs et pêcheurs artisanaux, les travailleurs pauvres de l'économie informelle, les enfants de moins de cinq ans, et en particulier ceux de moins de 2 ans, les femmes enceintes, les mères allaitantes, les femmes chefs de ménages (FCM), les personnes âgées.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Programme conjoint transfrontalier Côte d'Ivoire-Libéria

▪ Objectif général

Renforcer la résilience, la protection et les capacités de prévention des conflits des communautés pour la paix dans la région frontalière.

▪ Objectifs spécifiques

- Renforcer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés vulnérables dans les zones frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Libéria ;

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

▪ *Objectifs spécifiques suite*

- Renforcer les mécanismes de protection communautaire, les capacités de résilience et la cohésion sociale des communautés rurales le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria ;
- Contribuer à l'accès transparent et équitable à la terre, aux ressources et aux mécanismes de résolution des conflits fonciers à travers les processus participatifs formel et local.

▪ **Population cible**

15 villages le long de la frontière CI-Libéria (Ziriglo, Paule Oula, Kéibly, Zro, Kaadé, Zébly, Petit-Bouaké, Zilébly, Diboké, Bacoubly, Grié 2, Prolo, Yéouli, Pata Idié, Béréblo).

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

❑ PROJET DE SURVEILLANCE DE L' ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

▪ Objectif général

Renforcer les capacités de gestion de l' information, de prise de décision et de planification des institutions africaines continentales, régionales et nationales en charge de l' environnement, du climat, de la sécurité alimentaire et responsables de l' amélioration de l' accès et de l' exploitation des données appropriées d' observation de la Terre en Afrique.

Ce projet s' articule autour de cinq thématiques dont deux dans lesquelles s' est inscrite la CEDEAO à savoir la thématique terrestre et la thématique marine.

Le titre de la thématique terrestre de la CEDEAO est : « **gestion de l' eau pour les terres agricoles et pastorales** » et celui de la thématique marine est « **Gestion des ressources maritimes et côtières** ».

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES AGRICOLES

❑ PROJET DE SURVEILLANCE DE L' ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

- **Durée:** 36 mois
- **Lancement officiel** 29 octobre 2014 à Abidjan pour les pays de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad.
- **Intérêt du programme**

Ce programme mettra en place trois principaux services d'informations, à savoir le service Cultures, le service Pastoralisme et le Service Feux de brousse. Ce qui permettra d'améliorer l'accès aux informations météorologiques des populations agricoles vulnérables en particulier, pour une meilleure gestion des activités agricoles et pastorales.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

□ Développement du plan stratégique régional de lutte contre le paludisme dans les Etats membres de la CEDEAO

Le paludisme est un défi sanitaire dans la CEDEAO. Il accentue les problèmes de pauvreté dans les quinze Etats membres.

Sur les 109 pays touchés par le paludisme dans le monde, les prévalences et mortalités les plus élevées sont observées dans 35 pays, dont 30 en Afrique. Parmi ces 30 se trouvent treize (13) des 15 pays de la CEDEAO.

APERÇU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

❑ Développement du plan stratégique régional de lutte contre le paludisme dans les états membres de la CEDEAO

En réponse, les Etats membres de la CEDEAO se sont engagé dans une campagne pour l'élimination du paludisme à travers la résolution de la 10ème Assemblée de l'Organisation de la Santé en Afrique de l'Ouest 2009 pour éliminer le paludisme d'ici 2015 en renforçant la lutte anti-vectorielle.

A cet effet, la Commission de la CEDEAO a initié des partenariats au nombre desquels, le protocole d'accord tripartite signé avec le Venezuela et Cuba en 2012.

Ce protocole vise la construction d'une usine de biolarvicide dans trois pays de la CEDEAO notamment la Côte d'Ivoire.



II.

FORCES ET FAIBLESSES DES POLITIQUES ET PROGRAMMES



FORCES ET FAIBLESSES DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

▪ FORCES DES PROGRAMMES

Les programmes de développement communautaires ont pour objectif général de réduire la pauvreté, d'améliorer les moyens d'existence des communautés et d'accélérer la croissance économique. En particulier ces programmes améliorent:

- la sécurité alimentaire ;
- l'intensification de la production agricole ;
- la redynamisation des filières ;
- la diversification des spéculations ;
- l'accroissement des revenus des producteurs ;
- la maîtrise de l'eau ;
- la transformation des produits agricoles ;
- la protection sociale et sanitaire ;
- la gestion durable de l'environnement ...

FORCES ET FAIBLESSES DES POLITIQUES ET PROGRAMMES

■ FAIBLESSES DES PROGRAMMES

Peu de politiques et programmes prennent en compte les facteurs de vulnérabilité des ménages à risque.

Ces programmes ne donnent pas la capacité aux ménages à risque de répondre en urgence à un choc. Le système est donc affaibli et déstabilisé au moindre choc.

Les limites de ces politiques de développement ont conduit à une prise de conscience sur la nécessité d'élaborer des programmes qui adressent directement la résilience comme AGIR(Alliance Globale pour l'Initiative Résilience).

CONCLUSION

CONCLUSION

À la lumière des politiques et programmes indiqués et l'identification des forces et faiblesses quelles recommandations pour une prise en charge efficiente de la résilience ?

À titre indicatif, les actions ci-après pourraient permettre une prise en charge efficiente de la résilience dans ces politiques et programmes :

Au niveau des organisations communautaires de la sous région (CEDEAO, UMOA, MANO RIVER...)

1. Une meilleure structuration des politiques et programmes autour notamment de la protection sociale et de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
2. la mise en place de dispositifs régionaux efficaces capables d'anticiper, de prévenir les crises.

CONCLUSION

Au niveau des États :

3. L'encouragement du secteur privé, moyennant la prise de mesures d'allègements fiscaux, à s'engager dans des démarches citoyennes à haute portée résilienne ;
4. L'identification et la reconnaissance des ONG modèles dans la mise en œuvre des politiques et programmes communautaires résilients ;
5. La mise en place de dispositifs de lutte contre les effets des crises, notamment la mise en place de fonds permettant aux collectivités locales de réagir dès la survenance d'une crise, avant l'intervention de l'État et/ou des organisations internationales ;

CONCLUSION

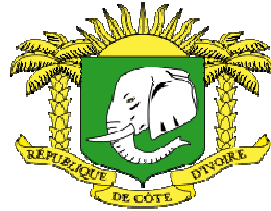
Au niveau des États :(suite)

6. Le renforcement de l' appui-conseil auprès des collectivités et des communautés villageoises sur les risques de crises et les comportements pouvant permettre d' atténuer les chocs ;

7. La prise d' initiatives de coordination des actions des partenaires dans une zone donnée afin de gagner en efficacité grâce à la communalisation de leurs ressources (financière et matérielle) ;

8. Le renforcement des programmes et projets de développement à l' attention des populations vulnérables notamment les femmes pouvant leur permettre de résister aux chocs des crises ;

**Ministère de l'Intégration
Africaine et des Ivoiriens de
l'Intérieur**



Unité Mixte Résilience

.....

.....
**Direction Générale de
l'Intégration Africaine**

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**
